



DEMANDE D'ADHÉSION EN TANT QUE MEMBRE ACTIF

Dès réception de votre demande, le bulletin d'adhésion vous sera expédié, accompagné du règlement intérieur.

Pour l'envoi du bulletin d'inscription et du règlement intérieur, merci de préciser vos nom, prénom, adresse e-mail, n° de téléphone et nous dire comment avez-vous connu l'association ?

La demande d'adhésion peut être envoyée :

- soit par courriel à : Dansons Tout Simplement <contact@dansons-tout-simplement.com>
- soit par courrier à : Dansons tout simplement / SCI MICA - BP 40071 - 253 avenue de Juncassa - 31700 Beauzelle

L'adhésion sera validée :

- par le bureau de l'association statuant à la majorité de ses membres.
- par le versement du montant de la cotisation annuelle (10 euros en 2018)

* les statuts de l'association sont consultables sur le site internet de l'association : <http://www.dansons-tout-simplement.com/>